



Espèce protégée

Couleuvre vipérine

Natrix maura (Linnaeus, 1758)

Liste rouge UICN des reptiles menacés de France métropolitaine (2015) : **LC** – Préoccupation mineure (listé *Natrix maura*)

Réglementation Seul le texte officiel fait foi

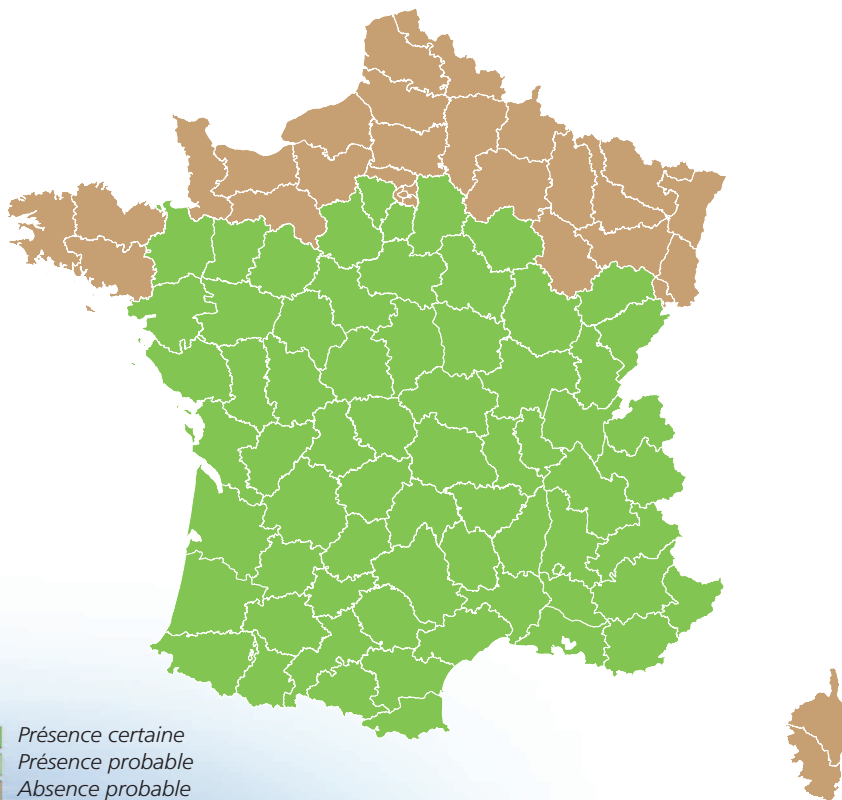
■ Arrêté du 19 novembre 2007 : article 3

L'arrêté concernant la Couleuvre vipérine interdit entre autres toute destruction ou perturbation intentionnelle des œufs et des animaux à tous les stades de développement. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel.

Listes des amphibiens et reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et modalités de leur protection :

<http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000017876248>

Carte de répartition actuelle



- Présence certaine
- Présence probable
- Absence probable
- Absence liée à une disparition avérée
- Pas d'information

■ Pour tout projet, veuillez-vous renseigner auprès des organismes scientifique et technique compétents (établissements publics - Onema, ONCFS ; associations locales - fédération de pêche, associations naturalistes... ; bureaux d'études) ou vous rapprocher des services de l'État instructeurs de votre région (services chargés de l'environnement au sein des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DRIEE en Île de France) ou au sein des directions départementales des territoires).

👉 Guide "espèces protégées, aménagements et infrastructures", Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Guide-espèces-protégées.html>

■ Les valeurs présentées dans cette fiche sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions climatiques, de l'altitude et de la latitude, et des caractéristiques propres à chaque population.

Habitats

■ Généralités

La Couleuvre vipérine est une espèce inféodée aux milieux aquatiques. Elle se tient toujours à proximité de l'eau, sur les berges de ruisseaux et de rivières, ainsi que des pièces d'eaux stagnantes (mares et étangs). L'espèce est présente en particulier sur les sites où elle trouve des berges bien ensoleillées, plutôt caillouteuses, si possible riches en galets, qui lui servent à la fois de refuges et de placettes d'ensoleillement favorables à sa thermorégulation.

■ Milieux particuliers à l'espèce

Sites de reproduction : la Couleuvre vipérine recherche des endroits chauds et humides de la litière tels que des trous et des galeries dans le sol, des racines d'arbres ou la terre meuble des talus, naturellement bien exposés au soleil afin de favoriser le développement des embryons qui ont besoin de chaleur.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : non*

Aire de repos : l'espèce, bonne nageuse, est souvent observée en surface, la tête hors de l'eau. Elle est cependant capable de plonger et de rester 15 à 20 minutes en apnée en cas de danger. Par ailleurs, elle consacre un temps assez important à s'exposer au soleil hors de l'eau, afin de réguler la température de son corps. Animal ectotherme, la Couleuvre vipérine a en effet besoin d'augmenter sa température grâce au rayonnement solaire. L'hivernage intervient à partir du mois d'octobre. Les femelles sont alors les premières à gagner leur retraite hivernale, des galeries ou des anfractuosités souterraines par exemple.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

Alimentation : l'alimentation de *Natrix maura* est principalement composée de vertébrés aquatiques tels que des poissons et leurs alevins ou des amphibiens et leurs têtards. Il lui arrive également de se nourrir de divers invertébrés et gastéropodes (vers de terre, sangsues et limaces) ; de petits mammifères ou des oiseaux font parfois également partie de son régime alimentaire. La Couleuvre vipérine peut rester près d'un an sans se nourrir.

 *Utilisation des écosystèmes aquatiques : occasionnelle*

■ Types d'habitats associés selon les typologies EUNIS et Corine BIOTOPE

Code CORINE	Intitulé CORINE	Code EUNIS	Intitulé EUNIS
22	Eaux douces stagnantes	C1	Eaux dormantes de surface
-	-	C2	Eaux courantes de surface
53	Végétation de ceinture des bords des eaux	C3	Zones littorales des eaux de surface continentales
37	Prairies humides et mégaphorbiaies	E3	Prairies humides et prairies humides saisonnières

Autres conditions environnementales nécessaires à l'accomplissement du cycle de vie

■ Aire de déplacement des noyaux de population

Domaine vital : certaines études estiment le domaine vital de la Couleuvre vipérine à environ un hectare huit ares.

Déplacements : l'espèce est assez mobile et parcourt en général 100 à 150 m par jour. Cependant, de plus grand déplacements peuvent être effectués, notamment lorsque les individus se laissent porter passivement par les courants d'eau, ils peuvent ainsi parcourir près de 500 mètres en une journée. En revanche, la Couleuvre vipérine ne semble pas réaliser de longs déplacements sur des distances supérieures à un kilomètre.

Obstacles : *Natrix maura* est une espèce inféodée aux milieux aquatiques. De ce fait, elle peut être fortement impactée par l'assèchement de ces milieux et par les aménagements hydrauliques modifiant les crues et les charriages des cours d'eau. Les crues sont importantes car elles permettent le dépôt de pierres et galets, offrant ainsi une multitude d'abris potentiels à l'espèce.

■ Phénologie et périodes de sensibilité

	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUI	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	DEC	
Reproduction			Accouplement				Ponte						
Aire de repos	Aire de repos												
Alimentation			Alimentation										

 période d'activité principale  période d'activité secondaire

Méthodes de détection

La Couleuvre vipérine est surtout active durant la belle saison, lorsque l'environnement lui permet d'élever sa température corporelle entre 19°C et 35°C. C'est une excellente nageuse qui ondule la tête hors de l'eau. Elle est capable de rester immergée entre 15 et 20 minutes en cas de danger. Elle hiberne d'octobre à mars, cette période d'hivernation peut être plus courte, voire absente dans le sud de son aire de répartition.

Sources d'informations complémentaires

En cas de difficulté d'activation des liens Internet, copier ce lien et le coller dans la barre d'adresse de votre navigateur Internet.

■ Fiche d'information INPN

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/78048

■ Autres fiches et sources d'information

- Fiche espèce DORIS-FFESSM

http://doris.ffessm.fr/fiche2.asp?fiche_numero=616

- Page internet de la Société herpétologique de France pour le suivi des populations de reptiles.

<http://lashf.fr/Programmes/ProtocolesPOP/>

POPReptile

- Notice Pratique – Protéger et favoriser les reptiles indigènes

<http://www.karch.ch/files/content/sites/karch/files/Doc%20%C3%A0%20t%C3%A9l%C3%A9charger/Notices%20pratiques/Protoger%20et%20favoriser%20les%20reptiles.pdf>

- Fiche espèce sur le site de la Liste rouge mondiale des espèces menacées [en anglais]

<http://www.iucnredlist.org/details/61538/0>

■ Autres espèces protégées possédant des habitats similaires

- Couleuvre à collier, *Natrix natrix* (Linnaeus, 1758)

http://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/78064

Bibliographie consultée

Lescure, J. & de Massary, J.-C. (coords), 2012. Atlas des Amphibiens et Reptiles de France. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Inventaires & biodiversité), 272p.

Santos, X., González-Solis, J., Llorente, G.A., 2000. Variation in the diet of the viperine snake *Natrix maura* in relation to prey availability. *Ecography* 23, 185–192.

Santos, X., Llorente, G.A., 2009. Decline of a common reptile: case study of the viperine snake *Natrix maura* in a Mediterranean wetland. *Acta Herpetologica* 4, 161–169.

Vacher, J.-P., Geniez, M., 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotopie, Mèze ; Muséum national d'Histoire naturelle, Paris (collection Parthénope). 600p.

Informations sur la fiche

Version : octobre 2015

■ Rédaction

Legros Benoît – MNHN, Service du patrimoine naturel
Puissauve Renaud – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Relecture

De Massary Jean-Christophe – MNHN, Service du patrimoine naturel

■ Citation proposée

Legros B., Puissauve R. & De Massary J.-C. 2015. Fiches d'information sur les espèces aquatiques protégées : Couleuvre vipérine, *Natrix maura* (Linnaeus, 1758). Service du patrimoine naturel du MNHN & Onema.

■ Photo

De Massary Jean-Christophe